

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES LIEUX D'ACCUEIL DES FAMILLES DE DÉTENU

<p><u>Nom de la structure d'accueil</u> :</p> <p>LA BELUGA Adresse : 22 Rue André Imbert 81000 ALBI Téléphone : 05.63.38.36.66</p> <p><u>Nom de l'Association</u> :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p>	<p>Établissement pénitentiaire :</p> <p>ALBI Adresse : Maison d'Arrêt 30 Rue Imbert 81034 ALBI Cedex</p> <p>Téléphone : 05.63.43.24.70</p> <p>Région pénitentiaire :</p> <p>TOULOUSE</p>
--	--

1 - PARLOIRS DE L'ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

JOURS ET HEURES DE VISITES

Mardi - Jeudi - Samedi de 13h15 à 17h00

MODALITES - JOURS ET HEURES DE RÉSERVATIONS

Par téléphone au : 05.63.43.24.71 les Mardi - Jeudi et Samedi de 8h00 à 10h00.

Par borne électronique : non

2 - LIEU D'ACCUEIL DES FAMILLES

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	de 13h15 à la fin des parloirs		de 13h15 à la fin des parloirs		de 13h15 à la fin des parloirs	

FONCTIONNEMENT / SERVICES

Salle d'accueil	Cuisine	WC	Salle d'eau	Coin nurseries	Salle de jeux enfants	Salle de repos enfants	Cour ou jardin	Bureau pour entretiens individuels	Hébergement Nombre de lits
oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	non

FONCTIONNEMENT / AUTRES SERVICES

Garde des enfants	Accompagnement des enfants au parloir si impossibilité familiale	Garde des animaux	Garde des effets personnels	Service colis pour les détenus (linge, autres)	Autres services
oui	non	oui	oui	non	non

MOYENS DE COMMUNICATION

GARE SNCF				BUS EXTRA-URBAIN			
Gare SNCF la plus proche : Albi Distance gare SNCF / établissement : 2 km				Arrêt de bus le plus proche de l'établissement pénitentiaire : Gare routière - 2 km Distance arrêt de bus / établissement pénitentiaire : 100 m Tél. renseignements bus : 05.63.54.58.61			
Liaisons possibles gare / établissement pénitentiaire				Liaisons possibles arrêt de bus / établissement pénitentiaire			
A pied *	Taxi *	Bus *	N° Ligne : 4	A pied *	Taxi	Bus	N° Ligne : 4

Navette associative : non

Contact :

3 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Bus extra urbain, arrêt gare routière à 2 km.

Réseau urbain arrêt à 100 mètres.